**Motion présentée par les représentants des personnels du collège ……….. au CA du …………………………**

La décision unilatérale du ministère de supprimer la Technologie en 6ème provoque la colère et nourrit un sentiment d’injustice alors que la répartition des moyens est débattue et votée dans notre collège pour la rentrée prochaine.

Cette suppression a été annoncée par le Ministre alors qu’aucun texte ne modifie pour l’instant l’arrêté du 19 mai 2015 qui en prévoit l’enseignement.

Dans ces conditions, il n’est pas conforme d’intégrer cette mesure qui est sans fondement règlementaire.

En faisant passer à la trappe une heure de technologie au profit d’une remédiation en français et en mathématiques, le message transmis est mauvais, mais assumé : la technologie n’est pas considérée comme une matière indispensable. C’est balayer d’un revers de main une foule de projets innovants directement liés aux grands enjeux du XXIe siècle comme la transition énergétique, c’est faire passer l’enseignement technique après l’enseignement général, c’est condamner à court terme les filières technologiques du lycée en les rendant moins attractives

**Nous exprimons notre ferme opposition à la disparition de l’enseignement de la technologie en sixième !**